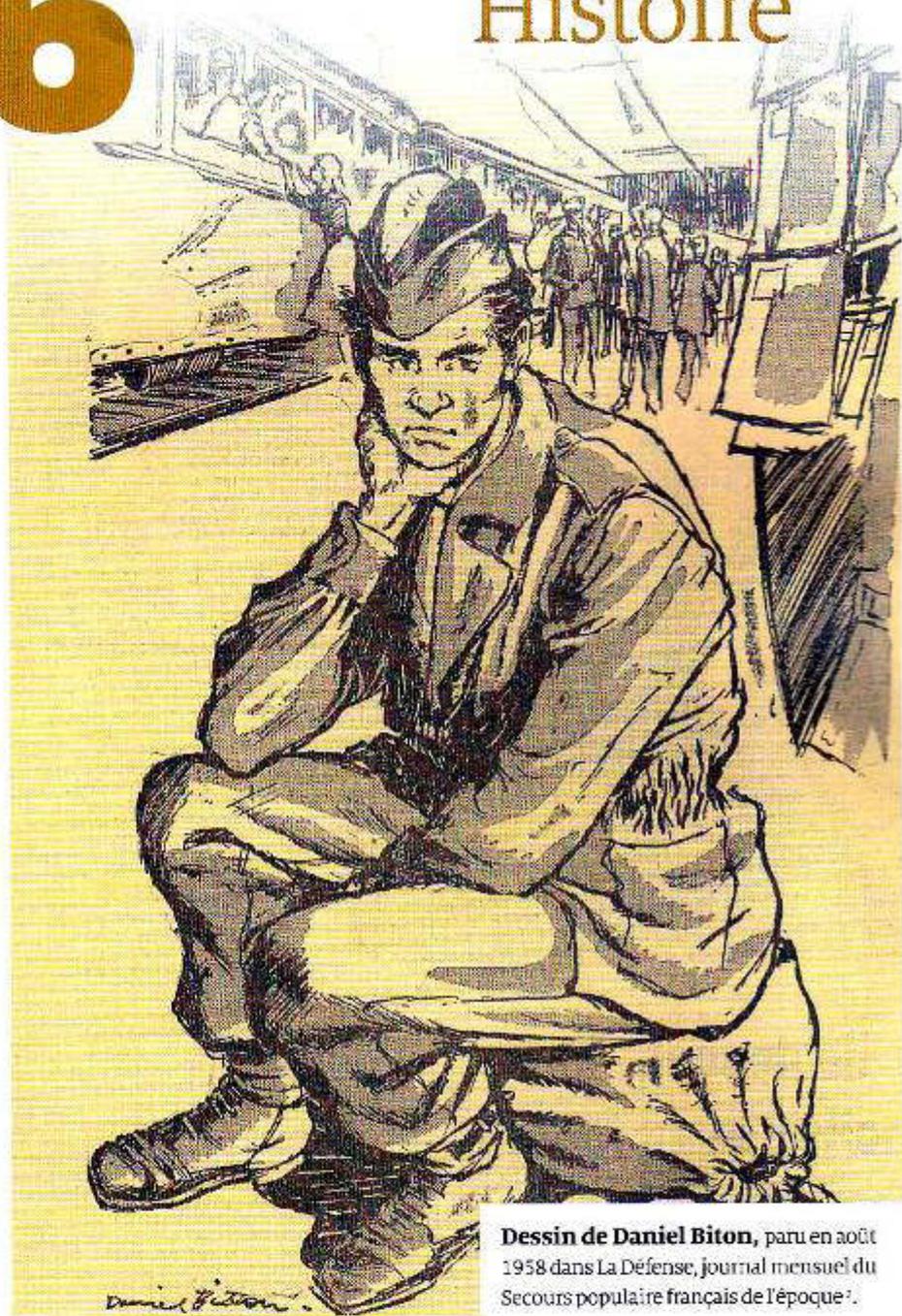


Guerre d'Algérie, les soldats du refus

Insoumis, ces Français ont osé dire non à l'injonction de se battre contre les Algériens en lutte pour leur libération.

Le 2 juillet 1956, Alban Liechti, un jeune soldat, écrit au président de la République, René Coty : « Je ne peux pas prendre les armes contre le peuple algérien en lutte pour son indépendance. En refusant de participer à cette guerre injuste, j'entends contribuer à préserver la possibilité de rapports librement consentis, basés sur les intérêts réciproques et le respect des droits de nos deux peuples (algérien et français). » Alban Liechti n'en est pas moins embarqué de force pour l'Algérie où il est emprisonné pour refus d'obéissance. Le gouvernement français de l'époque, dirigé par Guy Mollet, avait décidé d'envoyer « dans cette fournaise, des appelés le plus souvent issus de familles ouvrières et paysannes », rappelle l'historien Pierre Outteryck, membre du bureau national du Secours populaire. L'Algérie, colonie française malgré l'existence formelle de trois départements algériens, était bel et bien le théâtre d'une guerre d'indépendance. Une année plus tard, une quarantaine d'autres soldats, souvent communistes comme Alban Liechti, décident également de refuser de porter les armes. Ces « soldats du refus »¹, ces « insoumis » encourent deux ans de prison, certains d'entre eux seront emprisonnés au bagne de Tinfouchy (Sahara). Une cinquantaine d'avocats, tel M^e Jules Borker, membres du collectif des avocats du Secours populaire, prennent



Dessin de Daniel Biton, paru en août 1958 dans La Défense, journal mensuel du Secours populaire français de l'époque².

en charge leur défense et celle de 2 000 détenus algériens. Dans le sillage du mouvement des « soldats du refus », il y eut environ 11 000 insoumis ou objecteurs de conscience (soit 1% du contingent), dont certains ont dû se réfugier à l'étranger. D'autres ont été détenus jusqu'en 1961, mais leur sort représentait alors un enjeu moins important que lors des premières années de la guerre. Alban Liechti, 82 ans aujourd'hui, par son courage, incarne le pouvoir de se soulever contre l'injustice.

Guillaume Chérel

¹ Une rencontre organisée par le groupe « Travail de mémoire - Soldats du Refus » s'est tenue le 4 mars dans les locaux du SPI, en présence de Julien Lauprêtre, président du SPI, d'Alban Liechti et de huit de ses camarades.

² La Défense n°406, août 1958. Illustration de l'artiste : « Ces 17 jeunes soldats ont été condamnés pour avoir obéi à leur conscience ». Source : Archives du SPI - centre de documentation 9/73, rue Fraissart 75003 Paris - documentation@secourspopulaire.fr

Cette année-là

- Mort de Mistinguett.
- Indépendance du Maroc et de la Tunisie.
- Démission de Pierre Mendès-France de son poste de ministre d'État à cause de la guerre d'Algérie.
- Crise du canal de Suez